



Eté Automne Hiver

2021

n° 19

APMAD

Association pour le
Maintien à Domicile

gérant le SSIAD

Service de Soins Infirmiers
A Domicile

98 av. de Fontainebleau
77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40
apmad@wanadoo.fr



Pour VOUS, comme pour NOUS,

L'HEURE EST GRAVE !

Depuis plus d'un an, le SSIAD de Saint Fargeau Ponthierry avertit sur les difficultés de recrutement et remplacements d'aides-soignants et d'infirmiers. Les raisons sont diverses et portent notamment sur :

- La pénurie nationale de personnel soignant
- Au début de la crise, sur l'éviction des soignants des SSIAD des mesures de revalorisation salariale liées au « Ségur de la Santé »

Les conséquences sont lourdes : les compétences fuient vers les secteurs mieux rémunérés (EHPAD, hôpital ...) ou bien le personnel qualifié quitte le métier. Cela contraint le SSIAD à réduire le nombre de prises en charge des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap restant à domicile. Ce qui n'est pas sans conséquence non plus pour les aidants familiaux.

La Gouvernance de l'APMAD a déjà alerté l'Agence Régionale de Santé Ile de France et délégation départementale 77. La Direction, directement et également avec ses réseaux professionnels s'adresse aussi aux parlementaires et au Ministère pour sensibiliser sur les problématiques du terrain.

Concernant les personnes accompagnées, Virginie LEQUIEN DRECQ, directrice, a depuis longtemps, pris des dispositions pour organiser les tournées avec le personnel présent au jour le jour. Le conseil d'administration, quant à lui, a décidé, dès juin dernier, sur proposition de la directrice, de la revalorisation salariale appliquée sur le 2^{ème} semestre 2021 sur fonds propres, sans certitude à terme, de la revalorisation généralisée. Ainsi, soyons clairs, la situation demeure extrêmement préoccupante, au quotidien.

Toutefois, nous tenons à assurer les personnes accompagnées, leur famille, les partenaires et toutes les parties prenantes, de notre engagement et de notre professionnalisme pour accueillir, dans les conditions actuelles, les usagers.

✚ L'enquête annuelle de satisfaction des usagers 2021 reportée

Dans le contexte actuel cité ci-dessus et au regard de la baisse du nombre de prises en charges d'usagers, la Direction, en accord avec les administrateurs, reporte l'enquête annuelle de satisfaction des personnes accompagnées.

TSVP

1982-2022
L'APMAD fête ses 40 ans

Retrouvez
L'APMAD sur

www.apmad.fr

Secteur géographique d'intervention
du SSIAD

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise
le Roi, Cély en Bière, Chailly en
Bière, Fleury en Bière, Perthes en
Gâtinais, Pringy, Saint Martin en
Bière, Saint Germain sur Ecole,
Saint Sauveur sur Ecole, Saint
Fargeau Ponthierry, Villiers en
Bière.

Présidente

Hélène DECLERCQ

Bonne année

L'APMAD

✚ Les Administrateurs aux côtés des salariés du SSIAD

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid 19, les Administrateurs bénévoles de l'APMAD manifestent leur soutien à l'ensemble de l'équipe du SSIAD : personnel soignant, administratif et direction

Lors d'un récent moment de convivialité organisée par la directrice à l'occasion de la fin d'année des salariés, les administrateurs sont venus remercier et encourager l'équipe, dans le respect des gestes barrière.



✚ Soutenez l'APMAD et votez lors de la prochaine Assemblée générale

Le montant de l'adhésion 2022 reste fixé à 20 € par personne physique et morale, par décision de l'AG 2021. Les personnes accompagnées par le SSIAD peuvent adhérer selon leur libre choix. Chèque à l'ordre de l'APMAD

✚ Devenez administrateur bénévole

Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration à la prochaine assemblée générale ? Mieux découvrir l'APMAD et le SSIAD sur le site internet.

Dès maintenant, vous pouvez adresser votre candidature motivée.

SUR NOS AGENDAS 2022

Assemblée générale annuelle

VENDREDI 1^{ER} AVRIL 18 h à St Fargeau Ponthierry
en présentiel (sur présentation du passe sanitaire) sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales.

Continuons à appliquer les gestes barrière

Protégeons-nous. Rien n'est encore gagné !